23098674



Centre de formation professionnelle des adultes de Territoire Digital www.afpa.fr





# CONVENTION DE PERIODE EN ENTREPRISE

(Stage en entreprise hors statut scolaire ou universitaire)

Entre d'une part, l'Afpa

Domiciliée en son établissement

Territoire Digital

Sis au

710 rue Gustave Delory, 59174, LA SENTINELLE

Représenté par

GARCERA Laurence, en sa qualité de Directeur(trice) de centre

Le Stagiaire

**ELORE IVANN** Identité

Nom d'usage

**ELORE** 

Née le

26/05/1992

Inscrit en formation

Formation à distance : Développeur Web et Web Mobile - 100% à distance

Depuis le

11/09/2023

Domiciliation pour la durée de la période en entreprise

Adresse

Ville

Téléphone

Mail

Et d'autre part, l'entreprise

Raison sociale

BITH ROMBERLE

Forme sociale (Capital)

Domiciliée à l'effet des présentes en son

établissement de

SIRET

804 198 862

E. T. R. C

Adresse

86 TOUR DE VILLE

Ville

OUISTRENAN

Code postal

Représenté par

En qualité de

BENTH / GERANT

Engagée en la personne du Tuteur qu'elle désigne :

Identité

BENTH

Nom d'usage Salarié en qualité de

GELANT Qualification

(éventuellement) Téléphone

Mail

06 42 23

in /contact @ GAH - domberies

Etant précisé que le tuteur demeure sous le pouvoir de direction de l'Entreprise d'Accueil, il vise et signe la convention pour preuve qu'il en a connaissance.

# Etant préalablement rappelé que :

Organisme de formation et membre du Service Public de l'Emploi, l'AFPA accompagne les actifs, demandeurs d'emploi ou salariés tout au long de leur vie professionnelle pour favoriser leur accès à un emploi durable à l'issue de formations.

La pédagogie de l'AFPA repose à la fois sur l'acquisition de connaissances et essentiellement sur l'apprentissage du geste professionnel, sur des plateaux pédagogiques qui reproduisent au plus près les conditions d'exercice d'une activité, en chantier simulé, ou en situation réelle de travail, notamment dans le cadre de périodes en entreprise prévues par les programmes de formation.

Dans ce cadre, le Stagiaire a sollicité l'Entreprise d'Accueil pour la réalisation d'une période d'application en milieu professionnel sous la responsabilité d'un Tuteur.

Soucieuse de l'accès à l'emploi et de la qualification des actifs dans son domaine d'activité, l'Entreprise d'Accueil s'engage à accueillir le Stagiaire, du 15 avril 2024 au 28 juin 2024 dans les conditions générales et particulières définies ci-après.

L'Afpa	Le Stagiaire	L'Entreprise	Le Tuteur	
	Sterr			



#### AFPA

Centre de formation professionnelle des adultes de Territoire Digital www.afpa.fr





# **OBJECTIFS ET ACTIVITES PARTICULIERES** DE LA PERIODE EN ENTREPRISE

(Stage en entreprise hors statut scolaire ou universitaire)

Les présentes dispositions particulières sont essentielles à la validité de la convention et à la qualité de la relation Tuteur - Stagiaire. Toute modification fait l'objet d'un avenant formel.

Le Stagiaire Identité **ELORE IVANN** Nom d'usage | ELORE

## PRECISIONS DANS UN CONTEXTE DE CRISE SANITAIRE

Dans le cadre des mesures règlementaires prises pour lutter contre la propagation du virus COVID-19, il est rappelé aux parties à la convention que les conventions de période en entreprise ne sont pas des contrats de travail. Les stagiaires ne font pas partie de la main d'œuvre de l'entreprise et ne peuvent prendre part à un plan de continuité d'activité en l'absence de leur tuteur.

Le télétravail n'est plus la norme, mais peut-être une solution à privilégier en cas de circulation active du virus COVID-19. Lorsque le télétravail est privilégié pour la réalisation de la période en entreprise, le centre Afpa s'assure préalablement de la possibilité effective pour le Stagiaire de réaliser le stage à distance dans le respect des objectifs pédagogiques.

Lorsque l'atteinte des objectifs et la réalisation des activités par le Stagiaire impose sa présence dans les locaux ou sur les sites d'activité de l'Entreprise d'accueil, il appartient à l'Entreprise de fournir au Stagiaire un justificatif de déplacement dans les mêmes conditions que pour le Tuteur salarié.

# Article 16.-Organisation de la période en entreprise

Le premier jour de présence du (de la) Stagiaire est fixé au 15 avril 2024 Le dernier jour de présence du (de la) Stagiaire est fixé au 28 juin 2024

En application du programme de formation conventionné, la période en entreprise objet de la présente a une durée de 10 semaines, soit 350 heures

La durée de présence hebdomadaire du Stagiaire est de : ⊠35 heures □30 heures

□ Autre (préciser – inférieure à 35 heures) :

Les jours et heures de présence du stagiaire sont :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	
Début de journée	08.30	N	~	~	01100			
Modalité (présence / télétravail)	12.00	N	N	1			Présence	
Durée de la pause méridienr	ne quotidienne						interdite	
Fin de présence	13.30	~	~	n	12.00		Infraction	
Modalité (présence / télétravail)	18 60	~	5	n				
Durée quotidienne	081	N	h	N	311			
				Durée hebdomadaire 354		7 C N		

Reproduire le tableau pour planifier la présence du (de la) Stagiaire sur la période, si elle varie d'une semaine sur l'autre.



Article 17Moyens d'encad	irement Afpa		
La période en entreprise de technique, ainsi qu'un(e) ma			nn(e) formateur(-trice) référent(e), un(e) assistant(e
Formateur	BIN DAMIEN		PEYREL RAPHAEL
Mail	Damien.Bin@	afpa.fr	Raphael.Peyrel@afpa.fr
Assistant	FOFANA Ragui		
Mail	fofana.raguiata@	@externe.afpa.fr	
Manageur de formation	Nathalie GRAN	IER .	
Mail	Nathalie.grani	er@afpa.fr	
Article 18La Formation			
Article 10La Pormation			
Intitulé : Formation à distanc	e : Titre professionr	nelle DEVELOPPEUR WEB ET WEB N	MOBILE
- Développer la partie back-e	nd d'une applicatio end d'une applicatio	on web ou web mobile sécurisée on web ou web mobile sécurisée	
La finalité de la formation es Développement de compé		Qualification professionnelle	⊠Certificat ou Titre professionnel
Article 19 Les Objectifs et	t activités à réalise	er pendant la période en entreprise	
et la progression personnelle Informations portées à la c  Sur la base de la progressi suivants : En considération de quoi l' - Installer et config - Maquetter des inte - Réaliser des intel - Développer la pai - Mettre en place u - Développer des c - Développer des c	onnaissance de l'onnaissance de l'onnaissance de l'onnaissance de l'onnaissance de l'onnaissance d'accurer son environn derfaces utilisateur sertie dynamique de losse de donné omposants d'accionposants méties	entreprise par le formateur :  n et des acquis du Stagiaire, les obje ueil fera réaliser au Stagiaire tout ou p nement de travail en fonction du proje r web ou web mobile statiques web ou web mobile s interfaces utilisateur web ou web n nes relationnelle ès aux données SQL et NoSQL	nobile
imposent une habilitatio Stagiaire par l'entrepris	DUI, préciser on du o con du o con du o con du o con de co	OUI NON NON INC	
comportent des travaux dangereux :	OUI, préciser	DUI 💆 NON	
	□ A □ V □ R □ M	agents chimiques dangereux gents biologiques fibrations mécaniques Rayonnements filieu hyperbare fempératures extrêmes	☐ Milieu confiné ☐ Travaux en contact avec du verre ou du métal en fusion ☐ Manutentions manuelles ☐ Risques électriques ☐ Utilisation de machines

☐Effondrement et ensevelissement

☐Travaux en hauteur

☐ Contact avec des animaux

☐ Appareils sous pression

Si le Stagiaire est mineur, date de la déclaration de déroger effectuée par l'entreprise

Auprès de l'inspection du travail de

### Par convention, l'Entreprise d'accueil s'interdit d'affecter le Stagiaire à des activités soumises :

- à la délivrence d'une habilitation dont l'Afpa n'a pas été préalablement informée ou
- à des obligations spéciales de sécurité pour lesquelles le Tuteur affecté au Stagiaire n'a pas une formation, une qualification, une attestation de capacité ou une habilitation a minima équivalente à celle qui devrait être délivrée au Stagiaire.

Toute activité au contact de l'amiante est interdite.

Fait en 3 exemplaires originaux, dans le centre Afpa, à la date de signature par le Directeur de centre

Pour l'Entreprise d'Accueil

Son représentant

PEONBERTE

Le Tuteur («Lu et compris», signature)

Son représentant (cachet et signature)

Pour l'AFPA

Le Stagiaire

(«Lu et approuvé», date et

le d yprodu